REMPLACEMENT 2026
Métropole

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
E5 CHOIX TECHNIQUES

Intitulé : Conduite et gestion de l'entreprise hippique

Durée : 150 minutes

Matériel et document autorisé : **Aucun**

Le sujet comporte 13 pages

PARTIE 1 : LA RHINOPNEUMONIE ÉQUINE
PARTIE 2 : LA REPRODUCTION ÉQUINE

PARTIE 1

Vous êtes gérant d'une structure qui propose une activité classique de centre-équestre et pension, ainsi qu'un centre de débourrage et pré-entraînement pour chevaux de courses au galop.
Averti sur la multiplication des cas de rhinopneumonie dans votre région, vous décidez de réunir vos propriétaires.

QUESTION 1

Le **document 1** précise les caractéristiques de la maladie, en insistant sur le caractère difficile du diagnostic ainsi que les risques importants de propagation dans l'espèce équine. Vous prenez appui sur ce document afin de les informer sur les bonnes conduites à tenir face à cette situation sanitaire.

1.1- Repérer l'agent pathogène en cause et expliquer sa particularité.

1.2- Présenter à votre clientèle les différentes formes de rhinopneumonie accompagnées des symptômes spécifiques.

1.3- Expliciter à vos clients qui s'interrogent sur les modes de contamination de cette pathologie, la conduite à tenir pour limiter sa propagation.

QUESTION 2

Quelques semaines plus tard, au sein de la structure, l'état de santé d'Orace, un poney Connemara participant régulièrement à des compétitions de niveau club vous alerte. Il tousse et montre une élévation anormale de la température corporelle. Vous contactez votre vétérinaire qui va prescrire une méthode de diagnostic particulière.

2.1- Identifier l'examen qui permettra d'établir un diagnostic précis.

2.2- L'examen de laboratoire révèle qu'Orace est positif à la rhinopneumonie.
Après avoir présenté les traitements conseillés par le vétérinaire, indiquer les séquelles possibles.

QUESTION 3

La particularité de votre double activité vous impose de suivre deux réglementations distinctes relatives aux protocoles vaccinaux. Un propriétaire de votre activité de débourrage pré entrainement, inquiet, vous questionne au sujet des protocoles vaccinaux obligatoires.

3.1- Rappeler le principe général de la vaccination.

3.2- En vous appuyant sur le document, à partir d'un tableau comparatif des protocoles vaccinaux qui s'appliquent à l'ensemble des équidés de votre structure, positionner le protocole vaccinal auquel sont soumis ses chevaux.

3.3- Afin de le rassurer, présenter les mesures prophylactiques mises en place dans votre structure, en prenant en compte les arrivées et départs fréquents de chevaux.

3.4- Rappeler à ce propriétaire l'importance d'un suivi rigoureux du protocole vaccinal.

DOCUMENT 1



HERPESVIROSE EQUINE DE TYPE 4 OU RHINOPNEUMONIE

> Cinq herpès virus ont été décrits chez le cheval mais ce sont les herpès virus équins 1 et 4 (HVE 1 et 4) qui sont à l'origine des pertes économiques les plus importantes. Ces deux virus, il y a quelques années encore, étaient considérés comme étant deux sous-types d'un même virus appelé virus de la « rhinopneumonie ».

CAUSES DE LA MALADIE

Ces deux virus sont très contagieux. L'HVE 1 est la cause de pathologies respiratoire, abortive et nerveuse alors que l'HVE 4 est responsable de pathologie à manifestation essentiellement respiratoire (même si, de façon très sporadique, il a pu être associé à des avortements).

EPIDÉMIOLOGIE

Comme tous les herpès virus, les HVE 1 et 4 ont la capacité de rester en sommeil dans l'organisme après la première infection. Ainsi, à la faveur d'un stress ou d'une forte fatigue, le virus se réactive et l'animal est de nouveau contagieux. Ces deux virus sont très répandus dans les effectifs équins. Des études ont d'ailleurs montré que 60 à 70 % des chevaux adultes étaient porteurs de virus sous forme latente. L'infection s'effectue par l'inhalation d'aérosols contenant des particules infectieuses ou par contact avec des sécrétions contaminées (par exemple suite à un avortement).

L'HVE 4 est le virus le plus souvent retrouvé dans ces formes respiratoires. Cela lui vaut le nom aujourd'hui de virus de la rhinopneumonie.

SYMPTOMES

Les HVE 1 et 4 affectent le plus souvent les jeunes chevaux. L'expression clinique de la maladie se caractérise par une hyperthermie, un jetage et parfois des larmoiements ainsi qu'une toux sèche. Ils provoquent une rhinopharyngite aiguë évoluant rapidement en trachéobronchite. La maladie d'allure grippale dure 1 à 2 semaines et est susceptible d'être compliquée par des surinfections bactériennes.

DOCUMENT 1 (suite et fin)

DIAGNOSTIC

Le diagnostic de laboratoire repose sur la détection du virus par des méthodes de biologie moléculaire (PCR), de virologie (culture cellulaire) ou des méthodes sérologiques (mise en évidence des anticorps qui traduisent un passage viral).

TRAITEMENT & PRÉVENTION

TRAITEMENT Il n'existe pas de traitement spécifique. Seul un traitement symptomatique doit être préconisé.

PRÉVENTION MÉDICALE

Un vaccin existe contre l'HVE 1 et 4. Le protocole vaccinal est quasi identique à celui de la grippe qui stipule 2 injections de 4 à 6 semaines d'intervalle pour la primo-vaccination ; suivi d'un rappel annuel. Un rappel tous les 6 mois est conseillé pour stimuler le système immunitaire.

PREÉVENTION SANITAIRE

Mettre en quarantaine tout nouvel arrivant.

Les mesures sont plus contraignantes si elles concernent des élevages avec des juments gestantes.

Dès les premiers symptômes, contacter votre vétérinaire qui pourra réaliser une gestion par lots.

D'après une fiche technique du RESPE- S. PRONOST, RESPE (Juin 2014).

DOCUMENT 2

équipédia
ifce

ifce
institut français
du cheval
et de l'équitation

La réglementation vaccinale en France

[...]

La vaccination est un acte de prévention indispensable vis-à-vis des maladies infectieuses équines. Cette fiche récapitule quelles sont les obligations réglementaires de vaccination en France. Aucune vaccination n'est rendue obligatoire par l'État en France.

Obligation de vaccination contre la grippe ET la rhinopneumonie

- **CHEVAUX DE COURSES AU GALOP (France Galop).** La réglementation qui s'applique est celle du code des courses au galop.

Protocole vaccinal pour la grippe et la rhinopneumonie

La primo-vaccination doit être débutée dès l'âge de 6 mois et avant la fin de l'année de naissance du poulain. Pour les équidés dont la primo-vaccination est postérieure au 5 mai 2021 (première injection ou reprise du protocole suite à une rupture vaccinale) ⇒ 3 injections de primo-vaccination, telles que :

1ère injection.
2nde injection 21 à 60 j après.
3ème injection 120 à 180 j après.
Puis rappels tous les 6 mois.
Pas d'injection dans les 4 jours précédant la course.

- **CHEVAUX DE COURSES AU TROT (Le Trot).** La réglementation qui s'applique est celle du code des courses au trot.

Protocole vaccinal pour la grippe et la rhinopneumonie

La première injection de primo-vaccination doit être effectuée dans les 12 mois suivant la naissance du poulain. Pour les équidés dont la primo-vaccination est postérieure au 1er janvier 2021 (première injection ou reprise du protocole suite à une rupture vaccinale) ⇒ 3 injections de primovaccination, telles que :

1ère injection.
2nde injection 21 à 60 j après.
3ème injection 120 à 180 j après.
Puis rappels recommandés tous les 6 mois (mais au maximum annuels).
Pas d'injection dans les 4 jours précédant la course.

DOCUMENT 2 (suite et fin)

CHEVAUX PARTICIPANT À DES COMPÉTITIONS DE LA DIVISION « PRO » ORGANISÉES SOUS L'ÉGIDE DE LA FFE (depuis le 01/01/2024). C'est le règlement de la FFE qui s'applique. Déjà mise en place depuis le 01/01/2024 pour les chevaux participant à des compétitions de la division « Pro » organisées sous l'égide de la FFE, l'obligation de vaccination contre la grippe et la rhinopneumonie sera également étendue à la division « Amateur » à partir du 01/01/2026.

3 injections de primo-vaccination, telles que :

1ère injection.
2nde injection 21 à 60 j après.
3ème injection 120 à 180 j après.

Puis rappels annuels.

Pas d'injection vaccinale dans les 7 jours précédant une compétition.

Ce qu'il faut retenir

Les vaccinations des équidés contre la grippe et la rhinopneumonie sont essentielles pour limiter l'apparition d'épidémies, mais ne sont obligatoires que pour participer à des manifestations équestres ou pour les reproducteurs.

[...]

D'après une parution IFCE -Marie DELERUE - Gwenaëlle GRANDCHAMP-RENARD - |12.03.2025 |

PARTIE 2

Responsable d'une structure équestre, un de vos propriétaires possède en parallèle un petit élevage de quelques poulinières et pouliches de deux et trois ans. Il sollicite votre conseil pour mettre ses juments à la reproduction.

QUESTION 1

Après un rapide état des lieux du cheptel, il vous questionne sur la possibilité de mettre à la reproduction une pouliche de deux ans.

1.1- Formuler deux précautions élémentaires préalable à la mise à la reproduction de cette pouliche.

1.2- Présenter ensuite les principaux signes permettant à l'éleveur de détecter une pouliche pubère.

1.3- Préciser le caractère saisonnier de la reproduction équine afin de guider votre interlocuteur dans à la mise à la reproduction de cette jument.

1.4- Formuler un conseil quant à la période propice de mise à la reproduction de la jument.

QUESTION 2

L'alimentation revêt un caractère primordial quant à la réussite de la mise à la reproduction. Le **document 3** met en évidence l'importance d'avoir une jument en bon état sur cette période critique.

2.1- Définir la technique qui permet à ce propriétaire d'estimer l'état de sa jument.

2.2- Préciser la fourchette d'état corporel permettant de décider de mettre la jument à la reproduction.

2.3- Après observation du troupeau, vous vous rendez compte qu'une des juments, Opaline, ne correspond pas à ces critères, vous la jugez trop maigre. Présenter les conséquences possibles d'une mise à la reproduction de cette jument.

QUESTION 3

Le propriétaire s'inquiète de l'état d'Opaline, et vous demande la conduite à tenir pour la remettre en état. Après discussion avec votre fournisseur en aliment, il vous conseille de complémenter la jument avec un aliment de type élevage. (**Document 4).**

3.1- Formuler un conseil quant au choix de l'aliment adapté à Opaline parmi les deux spécialités proposées par le fournisseur.

3.2- Suite à vos conseils, le propriétaire décide de changer d'aliment. Proposer un protocole pour mettre en œuvre ce changement d'aliment.

3.3- Enumérer les points de vigilance à prendre en compte à la suite du changement d'alimentation.

DOCUMENT 3

METTRE SA JUMENT A LA REPRODUCTION

[...]

Les facteurs influençant l'activité ovarienne

Un état nutritionnel déficitaire de la jument à l'automne favorise l'inactivité ovarienne. Cet état peut être dû :

- soit à de mauvaises conditions nutritionnelles ;
- soit à l'allaitement d'un poulain durant l'été précédent ;
- soit à un état de développement corporel insuffisant de la jument encore en croissance.

Ceci peut faire varier la durée de l'inactivité ovarienne de 0 à 8 mois.

Environ 60 % des juments adultes, plutôt grasses et non allaitantes l'été précédent, ne présentent pas d'inactivité ovarienne. Elles sont en permanence cyclées et ont en théorie 12 à 13 cycles exploitables par an. [...]

[...] **Suivi sanitaire**

- La vaccination

Les suivis de vaccins doivent être respectés pour les juments que l'on souhaite mettre à la reproduction.

Certains stud-books imposent même l'application de calendriers de vaccination spécifiques à leur race.

- La vermifugation

Pour la vermifugation, seul le vétérinaire est compétent pour prescrire le traitement qui convient le mieux à chaque jument par rapport à son stade physiologique et son environnement. Une analyse coprologique (réalisée en laboratoire) pour recherche de parasites (adultes et œufs) peut être réalisée pour mieux cibler le type de vermifuge. (Pour détenir un vermifuge, une ordonnance est obligatoire.)

- Les examens

Avant toute mise à la reproduction, il est conseillé de faire examiner la jument par un vétérinaire, notamment pour vérifier son état ostéoarticulaire.

DOCUMENT 3 (suite et fin)

En effet, des pathologies osseuses, notamment au niveau des membres, peuvent être transmissibles à sa descendance. Mieux vaut quelques frais d'examens sur la jument que des frais importants sur un futur poulain à l'avenir compromis.

- Suivi de l'alimentation

Un poulain se construit dans le ventre de sa mère, dès sa conception. La jument doit donc être en bonne santé et en bon état général avant d'être mise à la reproduction. Toute carence ou déséquilibre alimentaire aura une incidence sur la fertilité et sur le développement du poulain. Plusieurs mesures sont donc à prendre en compte dès la fin d'été de l'année qui précède la mise à la reproduction.

Pour les juments vides et très maigres, il faut les faire grossir. Après les avoir vermifugées, il faut leur donner une ration riche en énergie et en matières azotées. Pour les juments âgées vides, il faut faire vérifier l'état de leur utérus par le vétérinaire. Une inflammation nuirait à la fertilité de la jument.

Si un problème est repéré, il faut le traiter.

Pour les juments pleines, leurs besoins nutritionnels s'accroissent significativement à partir du 9ème mois de gestation. Il faut donc combler ces besoins pour ne pas les voir maigrir, mais rester vigilant, ne pas trop les nourrir et en faire des juments obèses au moment du poulinage.

- Un déficit alimentaire

Certains états physiologiques liés à un déficit alimentaire peuvent accroître la durée de l'inactivité ovarienne :

- les juments allaitantes la saison précédente et ayant subi le stress du poulinage ;
- les juments de race rustique, élevées en milieu naturel ayant un déficit en nutriments pendant les mois de sécheresse ;
- les juments sortant de l'entraînement, en raison du travail intensif ;
- les jeunes juments (2 à 3 ans) encore en croissance.

- Ration d'une jument vide

D'une manière générale, la ration d'entretien d'une jument vide non suitée (sans poulain) peut être à base de foin de très bonne qualité, avec un apport quotidien de céréales (1 à 2 kg) en privilégiant l'orge ou le maïs pour la valeur énergétique.

Un complément minéral est apporté et le rapport Ca/P doit être proche de 1.

Il faut calculer la ration de chaque jument en fonction de son poids et de son état corporel.

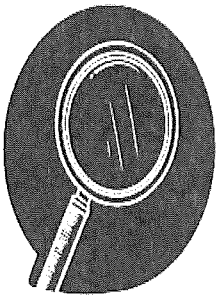
[...]

D'après Posséder et élever un cheval@Edicagri-Editions-Haras Nationaux

DOCUMENT 4

ALIMENT COMPLET

BREEDING



Aliment granulé pour **jeunes chevaux en croissance**, **poulinières**, et **étalons en saison de monte**. Peut convenir au **cheval senior** en fonction de ses besoins.

LE PLUS PRODUIT

- **Croissance optimale :** teneur élevée en protéines riches en lysine, vitamine B9 à dose augmentée
- **Développement ostéo-articulaire :** oligo-éléments, vitamines D3 et K3 à doses renforcées

CONSEILS D'UTILISATION

Les recommandations sont données pour un cheval *(poids adulte = 500 kg)*, nourri avec du foin de prairie à volonté, une pierre de sel pur et de l'eau propre à disposition.

Les quantités doivent être ajustées en fonction de plusieurs paramètres :

- Activité, poids et état corporel du cheval.
- Conditions climatiques et d'hébergement.
- Type de fourrage, richesse et quantité journalière distribuée.

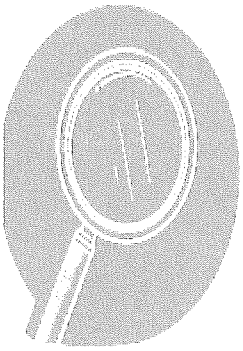
Nous recommandons également cet aliment pour aider à la reprise d'état *(pour des chevaux ne souffrant pas de maladies métaboliques comme le syndrome de Cushing (DPIP) par exemple ou des chevaux sujets aux ulcères gastriques)*.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

- Donner 3 L maximum par repas aux poulinières.
- Donner 1,5 L maximum par repas aux foals, puis 2 L maximum par repas jusqu'au débourrage.
- Distribuer les rations conseillées en 2 repas minimum et respecter les doses recommandées.

ALIMENT COMPLET

YEARLING PLUS



Aliment granulé pour **jeunes chevaux**, avec **chondroprotecteurs** pour le soutien articulaire et bien pourvu en biotine.

LE PLUS PRODUIT

- **Croissance optimale :** teneur élevée en protéines riches en lysine, vitamine B9 à dose augmentée
- **Développement ostéo-articulaire :** oligo-éléments, vitamines D3 et K3 à doses renforcées
- **Protection et soutien des articulations :** chondroïtine, glucosamine
- **Croissance et qualité de la corne des sabots :** biotine

CONSEILS D'UTILISATION

Les recommandations sont données pour un *(jeune)* cheval dont le poids adulte sera de 500 kg, nourri avec du foin de prairie à volonté, une pierre de sel pur et de l'eau propre à disposition.

Les quantités doivent être ajustées en fonction de plusieurs paramètres :

- Activité, poids et état corporel du cheval.
- Conditions climatiques et d'hébergement.
- Type de fourrage, richesse et quantité journalière distribuée.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

- Donner 1,5 L maximum par repas aux foals puis 2 L maximum par repas.
- Distribuer les rations conseillées en 2 repas minimum et respecter les doses recommandées.

Sources : REVERDY.fr

Grille d'évaluation

Capacité C5 du référentiel de certification
« Justifier des choix techniques liés à la conduite des activités hippiques »

THÈME 1 : LA RHINOPNEUMONIE ÉQUINE

Critères	Indicateurs	Questions	Barème
Repérer les informations utiles pour étudier la situation professionnelle.	Repérage du nom de l'agent causal de la rhinopneumonie.	1.1	/3
	Précision des formes de rhinopneumonie et des symptômes associés.	1.2	
	Etablissement d'un tableau positionnant les différents protocoles vaccinaux en concluant sur celui qui s'applique ici.	3.2	
Mobiliser des outils scientifiques et techniques en vue de répondre à une problématique professionnelle.	Identification de l'examen utilisé pour le diagnostic de la rhinopneumonie.	2.1	/ 4
	Rappel du principe général de la vaccination.	3.1	
	Rappel de l'importance d'un suivi vaccinal rigoureux.	3.4	
Raisonner, déduire pour justifier des choix techniques de nature professionnelle.	Explicitation des modes de contamination et de la conduite à adopter pour les limiter.	1.3	/ 3
	Présentation des traitements appliqués sur Orace et les séquelles associées.	2.2	
	Proposition des mesures prophylactiques qui s'appliquent sur la structure d'accueil.	3.3	
	/ 10		
			/ 10

THÈME 2 : LA REPRODUCTION ÉQUINE

Critères	Indicateurs	Questions	Barème
Repérer les informations utiles pour étudier la situation professionnelle.	Repérage de l'aliment adapté à la situation proposée.	3.1	/3
	Enumération des points de vigilance liés à n changement d'aliment.	3.3	
Mobiliser des outils scientifiques et techniques en vue de répondre à une problématique professionnelle.	Proposition de deux précautions élémentaires préalables à la mise à la reproduction d'une pouliche.	1.1	/ 4
	Présentation des principaux signes caractéristiques d'une pouliche pubère.	1.2	
	Définition du caractère saisonnier de la reproduction équine.	1.3	
	Présentation des conséquences d'une mise à la reproduction d'une pouliche en mauvais état corporel.	2.3	
Raisonner, déduire pour justifier des choix techniques de nature professionnelle.	Formulation d'un conseil quant au moment de la mise en reproduction de la pouliche.	1.4	/ 3
	Définition de la technique permettant d'évaluer l'état corporel d'une jument.	2.1	
	Déduction d'une fourchette significative permettant de qualifier une jument en bon état.	2.2	
	Raisonnement d'un protocole à mettre en œuvre lors d'un changement d'aliment.	3.2	
	/ 10		
			/ 10